

2NG ENERGY

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 96 La Fontanelle

24160 ANLHIAC

900 693 094 RCS PERIGUEUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1^{er} AOÛT 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le premier août,
à dix heures quinze,

La société HOLDING 2NG, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à ANLHIAC (24160) - 370 Route de la Fontanelle - Vialégondou, immatriculée 890 405 988 RCS PERIGUEUX

Représentée par son Président, Monsieur Jérôme GOUDAL,

Associée unique de la société 2NG ENERGY,

En présence de Monsieur Jérôme GOUDAL, Président non associé,

Après que le Président, Monsieur Jérôme GOUDAL ait rappelé que la Commune d'ANLHIAC a procédé à l'identification et la numération du lieudit « La Fontanelle ». L'adresse de la société 2NG ENERGY devient ainsi ANLHIAC (24160) – 370 route de la Fontanelle – Vialégondou,

I - A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour du siège social suite à un certificat d'adressage délivré par la Mairie,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

II - A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide la mise à jour de l'adresse de son siège social, conformément au certificat d'adressage pris par la Mairie de ANLHIAC (DORDOGNE) en date du 19 juin 2024, ladite adresse étant initialement à ANLHIAC (24160) – 96 La Fontanelle et devenant à compter du 19 juin 2024, ANLHIAC (24160) – 370 Route de la Fontanelle - Vialégondou.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier, à compter du 19 juin 2024, l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 :SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à ANLHIAC (24160) – 370 Route de la Fontanelle – Vialégondou .»

Le reste de l'article demeure inchangé.

65

DERNIERE DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au Cabinet d'Avocats FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS , sis à LIMOGES (87068) – Parc d'Ester – 9 allée Loewy pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Pour la Société HOLDING 2NG
M. Jérôme GOUDAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.